

L'OFFICIER MARINIER



Notre devise : La solidarité et le travail de chacun au profit de tous (Charles Hébrard) N° 400 oct-nov 2021

76e / 91e année — Périodique de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) • www.fnom.com

L'Officier Marinier... 1931 – 2021... 90 ans et plus de 400 numéros au service de la Fédération!



Dans ce numéro spécial de *L'Officier Marinier*, nous vous proposons en pages centrales un supplément consacré à l'historique du journal depuis sa création en 1931 en tant que « bulletin trimestriel »

Spécial
L'Officier Marinier
N° 400Des problématiques
similaires...
depuis 90 ans!

Edito

En avant vers le futur avec la même ardeur

Vous avez dans les mains le numéro 400 du journal *L'Officier Marinier* qui représente la principale source d'information sur les actions des associations et de la Fédération au service des Officiers Mariniers, des Quartiers-Maîtres et des veuves. Ce journal d'information sur la vie de nos associations, pour les bons jours et les tristes nouvelles, a permis depuis plus de 90 ans de maintenir et de renforcer nos liens communs autour de la devise de l'un de nos premiers présidents, **Charles Hébrard**, « *La solidarité et le travail de chacun au profit de tous* ».

La vie des associations et de la Fédération, depuis son acte fondateur le 1^{er} novembre 1927, n'a pas été un long fleuve tranquille. Notre histoire montre des assemblées générales tumultueuses, et même une dissolution imposée en 1941 par les autorités militaires de Vichy (Amiral Gensoul), jusqu'à la réactivation après la Libération en 1946.

À l'origine, la défense des pensionnés et des retraités fut notre grande vocation puis nous avons porté d'autres revendications plus ou moins importantes, mais ô combien essentielles pour préserver nos acquis, en obtenir d'autres ou interpellé sur des injustices. Il faut se rappeler la triste décision des ASSEDIC contrée par la FNOM pour faire valoir que la pension militaire n'était pas un avantage vieillesse avant l'âge légal de la retraite. Nous avons également formellement demandé que le terme « Officier Marinier » et nos appellations de grades spécifiques à la Marine nationale soient maintenus dans le dernier statut général des militaires.

Nous défendons nos adhérents dans leurs démarches pour faire reconnaître, en tant que militaires, leurs droits de victimes que ce soit de l'amiante, de l'exposition aux rayonnements ionisants ou d'utilisateurs de certains produits chimiques, et cela à l'instar des personnels civils. Nous avons également la volonté de servir nos jeunes camarades en activité par notre contribution à l'aide à la reconversion, à la couverture sociale des militaires sur la durée totale en opération et notre participation aux instances nationales. Notre implication est également très importante dans la défense du pouvoir d'achat des pensionnés, des retraités et du personnel d'active.

Nous sommes maintenant dans une nouvelle ère de diffusion des informations par le biais des multiples réseaux sociaux. Nous sommes également confrontés à l'individualisation de l'information par de nombreuses sources plus ou moins fiables. Nos associations et la Fédération utilisent ces nouveaux moyens de communication, mais la lecture de notre journal reste un bien précieux à préserver. Depuis 90 ans notre journal a évolué tout en conservant ses valeurs de référence pour la FNOM.

Nous formulons le souhait d'un futur radieux pour notre journal *L'Officier Marinier*.
Le Bureau National

Extraits du 1^{er} Bulletin Trimestriel (ancienne appellation du journal) de janvier 1931, dont l'intégralité se trouve en 1^{ère} page du supplément à ce numéro 400

Pourquoi un journal ? (1931)

Notre jeune association a trois ans d'existence à peine. Son action a été efficace ; sa raison d'être, chaque jour, se fait sentir davantage.

(...)

Soyez toujours aussi fidèles à l'esprit d'union. L'avenir vous prouvera l'excellence de ce principe fondamental.

Ralliez-vous, de plus en plus nombreux, à l'idée maîtresse qui anime les actes de l'association : travailler au bien de la collectivité.

Amenez à nous, par la parole persuasive, les volontés hésitantes. Dites que l'isolé est un vaincu d'avance, que la force réside dans le nombre.

(...)

Longue vie au bulletin, dont je fête le joyeux avènement, à cette nouvelle tribune offerte à ceux qui militent pour l'heureux aboutissement de revendications sages et raisonnables.

L'HOSTIS
[Janvier 1931]La partie en gras du texte de 1931
avait paru en « devinette » dans
L'Officier Marinier N° 399 (p.16)Voir notre dossier spécial
(texte intégral
en pages centrales)

Pourquoi un journal ? (2021)

En 1931, le seul moyen de diffusion populaire était la presse écrite. Nos anciens ont parfaitement compris que l'avenir de l'association naissante imposait un bulletin. Depuis, et presque sans interruption, ce bulletin devenu journal a été diffusé. Notre journal *L'Officier Marinier* n'a pas vocation à participer à des débats de société, mais à porter la voix de nos adhérents et défendre nos valeurs tout en affirmant notre liberté d'expression.

En 2021, notre journal a toute son utilité et sa légitimité. Sa lecture doit donner satisfaction à l'adhérent qui pourra y trouver des informations qui lui seront utiles, lui rappelleront ses années d'activité, le tiendront au courant de l'actualité actuelle et future de la Marine nationale, lui permettront de garder le contact avec les associations pour s'informer et éventuellement retrouver d'anciens camarades.

L'Officier Marinier permet de montrer à tout adhérent potentiel nos actions et l'intérêt de s'y associer.

Un journal est archivable et traverse les années tout en conservant sa qualité immédiate de lecture. Je souhaite au futur Bureau National de 2111 de continuer l'écriture de notre histoire.

MOREAU
[Août 2021]

Agenda FNOM et Bureau National (BN)

26 août 2021	Adieu aux armes du VAE Philippe Hello
1 ^{er} septembre 2021	Bureau National en visioconférence
3 septembre 2021	Pôle des retraités
8 septembre 2021	Réunion des GT3-4 avec GT6
10 septembre 2021	AG de l'Union nationale des retraités de la Police (UNRP)
12 septembre 2021	AG AOM Auvergne à Rézentières (15)
16 septembre 2021	Réunion du GT2
19 septembre 2021	AG AOM Basse-Normandie à Cherbourg (50)
22 septembre 2021	AG de l'Association nationale des retraités (ANR)
28 septembre 2021	Travaux du Bureau National en visioconférence
5 octobre 2021	Travaux du Bureau National en visioconférence
6 octobre 2021	Bureau National en visioconférence
7 octobre 2021	Congrès de l'Union nationale des personnels et retraités de la Gendarmerie (UNPRG)
9 octobre 2021	AG AOM Rhône-Alpes à Saint-Hilaire de Brens (38)
12 octobre 2021	Réunion du Bureau National à Enval (63)
13 et 14 octobre 2021	Conseil d'administration FNOM à Enval (63)
20 octobre 2021	Bureau National en visioconférence
3 novembre 2021	Bureau National en visioconférence
7 et 8 décembre 2021	Bureau National en présentiel

Au sommaire

Édito.....	p 2
Fédération.....	p 3
Officiers mariniers en activité.....	p 5
Associations.....	p 7
Dossier spécial « L'Officier Marinier No 400 ».....	p I-II-III-IV
Associations.....	p 9
Informations sociales.....	p 10
Histoire.....	p 12
À lire.....	p 13
À voir.....	p 13
Histoire et culture de marin.....	p 14
Nécrologie.....	p 15
Souvenirs en photo.....	p 16

Journal « L'Officier Marinier »
Dates de parution 2021 (sous réserve)

- N° 401 novembre – décembre.....2 novembre
- N° 402 janvier 2022.....14 décembre

**L'an prochain, le Congrès de la FNOM,
organisé par l'Association du Morbihan,
se déroulera à Lorient.
— Prenez note de la date —**

Le congrès 2022 de la Fédération se déroulera
à Lorient du 16 au 18 septembre 2022

Le programme est en cours d'établissement, le bulletin d'inscription à ce congrès sera publié dans *L'Officier Marinier* N°401.

Le précédent congrès de la FNOM avait réuni 800 congressistes en 2018 à Brest, celui prévu en 2020 à Cherbourg ayant dû être reporté pour cause de pandémie au Covid-19.

Pour sa part, Lorient avait accueilli notre congrès FNOM en 2012 (après ceux de 1996, 1982, 1974 et 1967).



Le Fort bloqué, à Lorient, entouré d'eau de toute part à marée haute, et lieu d'un exercice incendie mémorable en 2012. Photo GNN.

